

BÉZIERS.

Page 8

« Le Colbac en lutte contre la souffrance »



NISSAN-LEZ-ENSERUNE.

Incendie. 60 hectares partis en fumée



Les pompiers de nombreuses casernes du Biterrois l'Agde et de Pézenas...
 Page 11

SERVIAN.

Page 18

Du théâtre et des honneurs

PÉZENAS.

Page 24

Molière en spectacle

MAGALAS.

Page 26

L'Age d'Or respire

ABEILHAN.

Page 26

Des mini camps

HÉRAULT.

Une opération militaire d'envergure

DÉBARQUEMENT PAR LA MER



C'est un ballet étrange qui a quelque peu changé le cours de la vie des Valrassiens...

Page 19

PUISSALICON.

Journée radiophonique au foyer rural



C'est une très agréable habitude qu'ont pris les dirigeants...

Page 28

BESSAN.

Un nouveau monstre de 100 kg!



Assez régulier mais ce type d'événement est toujours impressionnant...
 Page 20

**ACHETEZ
 VENDEZ
 LOUEZ**
 DES CENTAINES
 DE BONNES AFFAIRES
 DANS NOS PAGES
**PETITES
 ANNONCES**



Le Colbac lutte contre la souffrance de la tauromachie



Un point d'impact : la sensibilisation

Le Colbac a manifesté pour la fin des corridas ce samedi 5 juin sur les allées Paul Riquet. Avec des visuels montrant des taureaux en souffrance lors de corridas, l'association dénonce une pratique violente et barbare qui met en scène de la cruauté gratuite envers l'animal et qui nuit à l'image de Béziers. Le Colbac a invité aussi les passants à signer une pétition qui réclame la fin des corridas à Béziers et l'arrêt des subventions municipales à la tauromachie sanglante. Parmi les manifestants présents, Catherine Bry représentante du Parti animaliste et l'élu municipal EELV Thierry Antoine, qui s'est positionné publiquement en faveur de l'abolition des corridas et

porte cette revendication au sein de la liste candidate aux élections régionales 2021 "l'Occitanie Naturellement" conduite par Antoine Maurice.

L'association s'exprime "Un taureau de corrida est un paisible herbivore qui ne devient agressif que dans une arène où les coups et blessures l'obligent à se défendre. Les blessures qui lui sont infligées avec des armes tranchantes ont pour but de le saigner pour l'affaiblir et de lui faire mal pour augmenter ses réactions agressives et défensives appelées les charges. Il est achevé à l'épée et au poignard : la puntilla. L'utilisation de la puntilla est interdite par la Convention européenne sur la protection des ani-



Thierry Antoine soutient Le Colbac

maux d'abattage parce que c'est une méthode douloureuse pour l'animal. Les mises à mort publiques de taureaux indignent l'opinion publique. Elles nuisent à l'image des villes qui les autorisent. Elles ne doivent pas être soutenues par l'argent public. C'est pourquoi le Colbac salue la dé-

cision de Robert Ménard de ne plus financer directement l'école taurine mais demande aussi la fin des subventions municipales aux clubs taurins, chaque année la mairie verse 15 000 euros à la Fédération des Clubs Taurins du Biterrois".